

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 7 FÉVRIER 2019

JCT/IC/NL – N° VILLE_2019DL010

Date de convocation : 1 février 2019

Affichage du compte-rendu : 14 février 2019

Nombre de conseillers en exercice : 33

OBJET : COMPTE RENDU DE DÉLÉGATION

L'an deux mille dix neuf, le sept février à 19:30 heures le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude TALBOT.

Présents : Jean-Claude TALBOT, Martine BONNAUD, Danièle POTIRON, Claude COLIN, Dominique BABE, Florent RIVOIRE, Eddie BREVALLE, Thierry HAON, Véronique GIROMAGNY, Alain VIOLLET, Eliane LEON, Gérard POTIRON, Christiane PUTHOD, Alain LEGRAS, Yves MONTANGERAND, Laurence MOULIN, Eric MAILLET, Céline BARIOZ, Joël CAS, Maurice DUMONTET, Thierry MOLLARET, Guy PENDARIES, Sylviane STRETTI, Joëlle NATALINI, Réjane CLOUPET

Excusés / pouvoirs : Thierry BUTIN (donne pouvoir à Dominique BABE), Michel MALTRAIT (donne pouvoir à Laurence MOULIN), Souade KACI (donne pouvoir à Florent RIVOIRE), Chantal RUBIO (donne pouvoir à Alain VIOLLET), Cécile TOURNIER (donne pouvoir à Danièle POTIRON), Annie BERTON (donne pouvoir à Guy PENDARIES), Lilian MORINON (donne pouvoir à Joël CAS), Philippe COLSON (donne pouvoir à Alain LEGRAS)

Secrétaire de séance : Eric MAILLET

Rapporteur : Jean-Claude TALBOT

Je vous prie de bien vouloir **NOTER** comme suit, les décisions que j'ai été amené à prendre dans le cadre de la délégation qui m'a été donnée :

Date	Objet	Partie intéressée	Montant
10/01/2019 001/2019	Conclusion d'un avenant n° 2 au marché public « maintenance du parc des ascenseurs », pour l'équipement des ascenseurs de l'hôtel de ville et de l'accueil de loisir du parc de loisirs d'une ligne téléphonique.	Société SEALIFT 129 avenue des Marronniers 38300 BOURGOIN JALLIEU	Montant annuel : 1 175,33 € TTC (D)
17/01/2019 002/2019	Conclusion d'un marché public pour les travaux courants de vitrerie,	Société AD VERRE 16 allée Georges Bizet	Accord cadre mono attributaire à bon de

	pour une durée d'un an reconductible 3 fois.	69780 SAINT PIERRE DE CHANDIEU	commande Minimum annuel : Sans minimum Maximum annuel : 15 000 € HT (D)
--	-------------------------------------------------	-----------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------

(D) dépenses
(R) recettes

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE.

Fait à CORBAS, les jour, mois, et
an que dessus,
au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Jean-Claude TALBOT.